

FICHE DE PARRAINAGE



Vous recevrez : 380 €

Date : / / 2008

Nom :

Adresse :

Tel : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/

Vous communique sans engagement de sa part, l'adresse de :

Mr, Mme, Melle :

Adresse :

Tel : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/

A nous retourner sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur à l'adresse suivante :



www.mtcmaisons.com

Maisons Traditionnelles Constructions
209, avenue Pasteur – 49100 ANGERS
Tél. 02.41.60.49.20 – Fax 02.41.60.49.40

REGLEMENT

OPERATION PARRAINAGE

Article 1

Fiche parrainage valable jusqu'au 31.12.2008

Article 2

Pour bénéficier de la prime parrainage, il est indispensable que la fiche de parrainage soit parvenue à la Sté M.T.C. avant que la personne dont les coordonnées nous ont été communiquées se soit mise en relation avec notre réseau commercial.

Toute personne, qui après coup seulement, viendrait à se porter parrain d'un client déjà en relation avec la **Sté M.T.C.** et, quelles que soient les justifications qu'elle pourrait apporter se verra refuser la dite prime, le cachet de la poste faisant foi.

Article 3

La prime sera versée par chèque bancaire au début de la construction.

Article 4

Une même personne ne pourra être recommandée plusieurs fois par un parrain. Si plusieurs parrains recommandent la même personne, seule la première fiche de parrainage sera prise en compte, le cachet de la poste faisant foi.